



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Annecy, le 23 août 2023

Sécurité-Prévention

Feux de forêts en Haute-Savoie

Les conditions météorologiques actuelles (épisode caniculaire et absence significative de précipitations depuis plusieurs semaines), associées aux conditions de sécheresse difficiles dans le département (baisse marquée des débits qui repassent progressivement sous les seuils d'alerte), génèrent un risque très important de feux de forêts en Haute-Savoie.

Plusieurs incendies se sont ainsi déclarés dans le département lors de ces 10 derniers jours :

- 21/08/2023 : feu à Alex (500m²)
- 21/08/2023 : feu à Baumont
- 20/08/2023 : feu à La Balme de Thuy (700m²)
- 17/08/2023 : feu à La Balme de Thuy (450m²)
- 17/08/2023 : feu à Marcellaz-Albanais (5000m²)
- 16/08/2023 : feu à Feterne (suite à feu de poids lourd)
- 14/08/2023 : feu à Chamonix (100m²)

Actuellement, un feu important est en cours sur la commune d'Allèves à 1200m d'altitude. Les Sapeurs-Pompiers luttent contre les flammes, appuyés par des moyens aériens.

Deux hélicoptères ont d'ores-et-déjà réalisé plus de 60 largages, 4 lances de plus de 100m établies ont été réalisées et plus de 3 hectares ont brûlé. 70 pompiers sont mobilisés pour lutter contre le sinistre. L'Organisation Nationale des Forêts appuie le Service Départemental d'Incendie et de Secours dans la gestion de l'événement au sein du poste de commandement de site.

Le feu ne progresse plus, toutefois les actions de lutte et de noyage des sols vont continuer pendant la nuit.

**Préfecture de la Haute-Savoie
Bureau de la représentation et de la communication de l'État**

En France, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine : un mégot mal éteint jeté depuis une fenêtre de voiture ou en bord de route, une étincelle dans un champ ou un jardin peut suffire à dévaster des hectares de forêt et de végétation en quelques minutes seulement. Un simple geste peut détruire des habitations, des entreprises et des campings, menacer des vies humaines, avoir de graves conséquences sur la nature et tuer des animaux.

Ainsi, la vigilance et la responsabilité de chacun doivent être constamment maintenues.

**FEUX DE FORÊT
ET DE VÉGÉTATION**

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX

- Organiser les barbecues **loin de la végétation** qui peut s'enflammer
- Jeter ses mégots **dans un cendrier** et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture
- Réaliser ses travaux **loin de la végétation** et **prévoir un extincteur** à portée de main
- Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) **dans un abri fermé, éloigné de l'habitation**

feux-foret.gouv.fr

Chaque geste compte
PRÉSERVONS NOS RESSOURCES

Pour réduire le risque de départ de feu de végétation, il convient de faire évoluer nos habitudes et d'adopter des gestes simples :

- En ne faisant pas de barbecue ou de feu à proximité de végétaux ;
- En ne jetant pas ses mégots en forêt, par terre ou par la fenêtre d'une voiture ;
- En n'utilisant pas d'outils susceptibles de provoquer des étincelles (meuleuse, disqueuse, débroussailleuse, poste de soudure...). Lorsque ces travaux ne peuvent être différés, il convient de privilégier les heures les plus fraîches de la journée pour les réaliser en minimisant les risques ;
- En ne stockant pas de combustibles près des habitations (bois de chauffage, peintures, solvants, citernes de fuel ou de gaz).

Ces recommandations doivent être respectées avec la plus grande rigueur.

Si vous êtes témoin d'un départ de feu :

- Informer les pompiers (18, 112 ou 114) au plus vite et décrivez précisément la situation
- Si possible attaquer le feu avec un extincteur ou un tuyau d'arrosage
- Dans la nature, s'éloigner perpendiculairement au vent

Préfecture de la Haute-Savoie
Bureau de la représentation et de la communication de l'État

Si vous êtes surpris par le front de feu :

- Respirer à travers un linge humide
- À pied, rechercher un écran (rocher, mur, maison en dur, voiture...)
- En voiture, ne pas sortir

Une maison bien protégée est le meilleur abri :

- Fermer et arroser volets, portes et fenêtres
- Occulter les aérations avec des linges humides
- Rentrer les tuyaux d'arrosage

Dans toutes les situations, manifester votre présence aux secours (appel 18, 112 ou 114) et rester à l'écoute des consignes des autorités (radio, télévision, réseaux sociaux).

Face aux risques, le préfet de la Haute-Savoie appelle donc à la plus grande vigilance et au civisme de chacun pour adopter les bons comportements et protéger les espaces naturels comme les forêts, les champs et les zones de friche.

**FEUX DE FORÊT
ET DE VÉGÉTATION**

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR SE PROTÉGER DES FEUX

- 

Donner l'alerte en **appelant le 112, le 18 ou le 114** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision
- 

S'abriter dans un bâtiment. **La voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable
- 

Rester informé de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie

feux-foret.gouv.fr



**Préfecture de la Haute-Savoie
Bureau de la représentation et de la communication de l'État**